



Comment partir en chantier de solidarité internationale ?

Nous vous remercions très chaleureusement pour votre intérêt pour les chantiers de solidarité organisés par notre association qui participent à nos projets d'aide au développement.

Asmae-Association Sœur Emmanuelle est une **association laïque reconnue d'utilité publique** dont l'un des principes est de soutenir et d'accompagner des initiatives locales. Aussi, Asmae travaille systématiquement en partenariat. Nous encourageons et soutenons des initiatives de développement à moyen et long terme en faveur des plus défavorisés, plus particulièrement vers les enfants des pays en voie de développement, dans les domaines de l'éducation et du psycho-social.

Les chantiers que nous organisons se déroulent au Burkina Faso, en France (Ile-de-France), en Égypte, en Inde, au Liban, à Madagascar et aux Philippines.

Voici les renseignements généraux sur les chantiers que nous vous proposons.

Une présentation plus détaillée concernant chaque chantier proposé par notre association est disponible sur notre site.

Elle sera complétée lors du week-end d' (in)formation auquel vous assisterez si vous êtes retenu(e).

I - Esprit du chantier

Un chantier ce n'est pas :

- De l'aide humanitaire :

Définition Le don, une solution ? Editions Ritimo : L'aide humanitaire est un concept très large qui comprend l'aide d'urgence destinée à apporter une assistance rapide aux populations (soins médicaux, distribution de nourriture, etc). La post-urgence, dans le langage spécialisé, est la phase transitoire entre l'action d'urgence et la reconstruction ou les formes d'aide plus durables comprenant des tâches diverses (déblayer les routes...). Elle comprend également les actions de prévention des catastrophes ou d'épidémies (campagnes de vaccination...). La plupart des opérations humanitaires associent désormais ces trois types d'activités

- **Partir en mission** : l'usage de ce terme concerne les personnes qui obtiennent un contrat salarié ou de volontaire pour une durée déterminée.

- **Etre volontaire** : Asmae recrute les volontaires en fonction de leurs compétences. Ils travaillent "bénévolement" et reçoivent des indemnités de subsistance qui ne sont pas une rémunération de leur action, ni de leurs compétences professionnelles mais qui leur permettent de vivre dans des conditions décentes.

Un chantier c'est :

- Un chantier de solidarité

- Etre bénévole

Les pays du sud n'ont pas attendu les pays du nord pour agir et les populations locales mènent des actions de solidarité au quotidien. Une équipe de bénévoles sur un chantier de deux ou trois semaines ne va pas changer le monde. Le chantier est avant tout l'occasion d'échanges et de rencontres entre des personnes de cultures différentes. Toute personne majeure en bonne santé physique et psychique est la bienvenue, quels que soient son âge, sa qualification, sa confession. Esprit d'équipe, ouverture et flexibilité sont des qualités essentielles pour la réussite des chantiers.

Les départs des bénévoles répondent expressément aux besoins exprimés par nos partenaires

locaux. C'est ce besoin seul qui détermine la nature du chantier, la date du départ et du retour et le nombre de participants.

La rencontre entre les membres de l'équipe des bénévoles fait aussi partie de l'aventure chantier, aussi, nous effectuons un **recrutement individuel** mais nous pouvons tenir compte de votre envie de partir avec une personne de votre choix.

II – Comment partir en chantier ?

C'est très simple :

Première étape

Renvoyez-nous :

1/ **La feuille de renseignements** dûment remplie avec votre photo en nous précisant la destination souhaitée.

N'oubliez pas de joindre obligatoirement votre règlement de 65 € pour votre participation au week-end de formation (78 € pour les personnes souhaitant dormir le vendredi soir)

N'hésitez pas à nous indiquer toutes les informations vous concernant : activités professionnelles (CV) et extra-professionnelles (artistiques, sportives...).

ATTENTION : nous vous conseillons d'indiquer plusieurs choix de départ en chantier, dans l'hypothèse où votre premier choix serait déjà complet (les chantiers se remplissent très vite...).

2/ **Le questionnaire** dûment rempli.

3/ **Une lettre de motivation**, nous précisant pourquoi vous souhaitez participer à un chantier de solidarité internationale au sein de notre association. Vous pouvez nous indiquer si vous avez une préférence pour un type de chantier (animation ou construction) en sachant que nous ne pourrions nous déterminer qu'à la lecture de votre dossier et en fonction des besoins de nos partenaires.

4/ **Le certificat médical** obligatoire à faire remplir par votre médecin.

5/ **Un extrait de casier judiciaire**. Asmae agit pour l'enfance défavorisée, aussi nous vous demandons ce document afin de justifier que vous n'êtes pas sous le coup d'une condamnation incompatible avec la mission que nous vous confierons. La procédure est simple, gratuite et rapide sur <https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn/b3/eje20>.

Vous recevez l'extrait à votre domicile dans un délai de 3 à 4 jours.

Deuxième étape

Nous étudions votre candidature.

Nous vous précisons que nous disposons d'un nombre de place limité, défini exclusivement en fonction de la demande de nos partenaires locaux, aussi nous donnons la priorité aux premières inscriptions.

Au plus tard une semaine après la date limite de candidature correspondant à votre premier choix de destination :

- vous recevrez un courriel d'invitation au week-end d'(in)formation (avec le plan d'accès et le programme) si nous retenons votre candidature.
- vous recevrez un courriel où nous vous proposerons d'étudier votre candidature pour les chantiers correspondants à votre deuxième ou troisième choix de destination si les chantiers correspondants à votre premier choix de destination sont complets.

Le cas échéant :

- nous vous informerons par courrier que nous n'avons pas retenu votre candidature et nous vous renverrons votre chèque de participation au week-end d'(in)formation.

Troisième étape

Un chantier peut être une aventure formidable, mais c'est aussi une expérience éprouvante et décevante si on n'y est pas prêt. C'est également un cheminement personnel qui demande une réflexion, un questionnement préalable. Cela demande donc une ouverture d'esprit et une préparation particulière.

Vous participerez à un week-end d'(in)formation et de réflexion dont l'objectif principal est de faciliter votre insertion et votre action dans un contexte culturel différent, dans le cadre d'un chantier de solidarité qui s'inscrit dans un projet de développement.

Chaque participant sera invité à partager ses connaissances et ses expériences. L'animation de ce week-end sera donc participative et s'appuiera sur la dynamique de groupe.

Ce week-end nous permettra :

- de nous rencontrer et d'échanger autour des motivations de chacun.
- d'échanger autour de la philosophie, des domaines d'interventions, des moyens d'actions et des partenaires d'Asmae.
- de mener une réflexion sur les différences culturelles et sur l'action de développement d'Asmae.
- de vous informer sur le cadre dans lequel s'inscrit le chantier.
- d'échanger autour de l'action à laquelle vous participerez et de la manière pour s'y préparer.

La participation au week-end d'(in)formation correspondant à la destination du chantier est **obligatoire** afin que chacun soit en mesure de prendre une décision réfléchie et de bien préparer le projet. C'est le moment d'un engagement mutuel : vous pouvez revenir sur votre décision de participer au chantier, tout comme nous nous réservons le droit d'annuler votre départ, si nous ne vous sentons pas prêt à effectuer un chantier dans le cadre de notre association. Cependant, ce week-end n'a pas pour vocation de faire une sélection, celle-ci ayant été faite au préalable grâce au dossier de candidature.

Le week-end de formation a lieu à Saint-Rémy-lès-Chevreuse (Terminus RER B, une heure minimum de Paris). Il débute le samedi matin à 9h30 et se termine le dimanche à 17h (dîner et nuit du samedi sur place). **Il est impératif de pouvoir être présent durant toute la durée du week-end.**

Le coût du week-end est de 65€ ou de 78€ pour les personnes souhaitant dormir le vendredi soir (nourriture et hébergement compris). Tout, excepté le nécessaire de toilette, est fourni sur place.

Attention : **si vous annulez votre candidature dans la semaine précédant le week-end de formation, nous ne serons pas en mesure de vous rembourser.**

III – Nature du travail

Les chantiers que nous organisons sont principalement d'animation, mais sont parfois mixtes (animation et rénovation/construction).

L'activité rénovation/construction ne demande pas de compétences spécifiques, mais une bonne santé pour travailler sous la chaleur (préparation de murs, peinture, nettoyage d'un terrain...). Ce travail s'effectue en collaboration avec une équipe professionnelle locale et a souvent pour objectif de rénover une école, un dispensaire, une salle polyvalente.....

L'activité rénovation/construction n'est pas un but en soi. Il s'agit plutôt d'un prétexte à la rencontre et à l'échange avec des personnes d'une autre culture. Aussi, il est important de ne pas se focaliser sur le résultat (un mur peint, un terrain nettoyé ...), et de saisir toutes les opportunités de discussions avec les équipes locales.

Les chantiers d'animation consistent à mettre en place, en collaboration avec une équipe locale, des activités pédagogiques (sensibilisation à l'environnement, sensibilisation à l'hygiène, soutien scolaire...) pour des enfants défavorisés, des enfants en situation de rue, des enfants handicapés. Pour y participer, une expérience de l'animation, de soutien scolaire ou une passion à faire partager aux enfants (théâtre, sculpture, chant, sport...) est un plus.

Attendu que ces chantiers sont mis en place avec nos partenaires locaux dans le cadre de projets de développement menés à long terme, nous pouvons parfois favoriser la candidature de travailleurs sociaux et/ou de personnes possédant des compétences en animation sur certains chantiers.

L'hébergement sur place varie selon les possibilités de nos partenaires locaux (dortoir, chez l'habitant, foyer, salle polyvalente, guest house...) dans des conditions généralement assez (voire très) précaires.

Ils durent pour la plupart 2 semaines au Printemps et 3 semaines en été.

IV – Accompagnement des bénévoles

L'équipe de bénévoles est responsable du bon déroulement du chantier et de la vie de groupe. Nos partenaires locaux veilleront à ce que votre chantier se déroule dans les meilleures conditions. Les coordinateurs d'Asmae-Association Soeur Emmanuelle, qui gèrent et coordonnent nos projets sur le terrain, vous accueilleront et vous visiteront à mi-chantier pour faire un point et à la fin du chantier pour effectuer un bilan. Ils seront vos référents si vous rencontrez des difficultés.

V – Billets d'avion

Les bénévoles prennent eux-mêmes leur billet d'avion après confirmation écrite d'engagement mutuel après le week-end d'(in)formation. Nous vous conseillons de partir avec les membres de votre équipe. Vous vous engagez par écrit à être présents au rendez-vous fixé par les coordinateurs sans cela (sauf raison majeure justifiée : retard de vol...) vous risquez de ne pas être admis à participer au chantier.

Nous vous conseillons de rester une semaine après la période du chantier afin de découvrir le pays différemment. L'organisation de cette partie touristique est laissée totalement à votre initiative, mais nos partenaires et l'équipe Asmae locale pourront vous donner des conseils et répondre à vos questions.

Suite au week-end d'(in)formation, vous pourrez vous organiser avec vos co-équipiers.

VI – Financement

Le financement du chantier est entièrement à la charge du bénévole.

Dépenses liées au chantier

- Frais de gestion (assurances - frais médicaux, rapatriement et responsabilité civile -, adhésion, gestion administrative) : 120€*
- Le visa, entre 25 et 70€ selon les pays
- Les vaccins et autres frais de santé (antipaludéens...)
- Les frais de transport, variables selon les destinations et les périodes
- Contribution aux frais d'hébergement et de nourriture

*20 euros à soustraire si vous avez déjà réglé votre adhésion de l'année en cours.

En cas d'annulation de votre participation au chantier, seuls les 30€ de frais d'assurance vous seront rétribués. Asmae conservera les 20€ d'adhésion et les 70€ de gestion administrative.

Congé de solidarité Internationale et financement public

Vous pouvez bénéficier d'un congé de Solidarité Internationale auprès de votre entreprise (loi du 5 février 1995). Ce congé permet à un salarié ayant travaillé un an minimum dans l'entreprise d'obtenir un congé sans solde d'une durée de 6 mois maximum pour effectuer une mission de solidarité internationale au sein d'une association agréée par l'arrêté du 16 juillet 1996. Asmae -Association Soeur Emmanuelle est agréée et il vous serait possible d'effectuer un chantier ou une mission individuelle bénévole au sein de notre association dans ce cadre.

Pendant la durée de ce congé, le contrat de travail est suspendu et à l'issue du congé, le salarié retrouve son précédent emploi ou un emploi similaire assorti d'une rémunération au moins équivalente.

La durée du congé ne peut, sauf d'un commun accord, être imputée sur celle du congé annuel. Elle est assimilée à une période de travail effectif dans la détermination des avantages légaux et conventionnels liés à l'ancienneté. La demande doit être faite par lettre recommandée avec avis de réception adressé à l'employeur au moins un mois à l'avance, sauf urgence, auquel cas, "le salarié peut solliciter un congé d'une durée maximale de six semaines, sous préavis de 48 heures". Le congé peut être refusé par l'employeur s'il estime qu'il aura des conséquences préjudiciables à la production et à la marche de l'entreprise.

Nous vous conseillons de vous renseigner pour obtenir des informations sur les différents types de congés dont vous pouvez bénéficier en fonction de votre employeur et de votre ancienneté (congés sans solde, d'enseignement, épargne-temps...).

Vous pouvez également vous renseigner auprès des organismes de jeunesse (DDJS, INJEP, BIJ, PIJ...), de votre municipalité, de votre conseil régional et/ou général pour faire financer votre projet.

L'équipe Asmae (siège)

Aude des ABBAYES : Coordinatrice Chantiers & Parrainages

Catherine ALVAREZ : Directrice générale

Catherine BLANCHE : Chargée de mission Protection Education Petite Enfance

Lore BOLLINET : Responsable de la vie associative

Léa DUCLAUD : Assistante communication

Sara LEHBERGER : Responsable zone Asie

Sandrine DE CARLO : Chargée de communication

Julie FAVREAU : Secrétaire de direction

Diana GARCIA : Agent de développement local - programme Divers Cité

Christophe JIBARD : Agent de développement local - programme Divers Cité

Damien KIRCHHOFFER : Directeur des opérations/Responsable zone Moyen-Orient

Céline MCCABE : Responsable ressources humaines

Adrien SALLEZ : Directeur des ressources et de la communication

Cécile SCHMITT- GUILLOTON : Chargée capitalisations partenariat

Zeina ZARIF : Responsable zone Afrique